

Le rapporteur public demande le remboursement de 450.000 euros versés à Vinci

4 juin 2015

Le rapporteur public a demandé mercredi 3 juin au tribunal administratif de Nantes d'enjoindre l'État de procéder à la récupération des intérêts des aides accordées à une filiale de Vinci, concessionnaire du futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique).

Près de 38 millions d'euros d'aides, sur une enveloppe totale de 150 millions d'euros octroyée par l'État pour financer une partie des travaux de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, avaient commencé à être versés à Aéroports du Grand Ouest (AGO), par l'intermédiaire du syndicat mixte aéroportuaire (SMA), dès mai 2011, bien avant que Bruxelles ne les juge compatibles avec le marché, en novembre 2013, a rappelé la magistrate.

► Source : [RTL](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Brèves](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Le-rapporteur-public-demande-le-remboursement-de-450-000-euros-verses-a-Vinci>